

Mai 2023



1 - no 45, mai 2023

Éditorial



2 - Bertrand Guibord, secrétaire général

Papa a toujours raison !

Comme vous le constaterez, cette édition de l'Unité est particulièrement chargée, à l'image d'un printemps aussi galvanisant qu'exigeant pour l'équipe et les militant-es du CCMM-CSN. Luites dans les syndicats locaux, manifestations du Jour de la Terre et de la Journée internationale des travailleuses et travailleurs, négociations du secteur public, campagnes confédérales, 50e anniversaire du CIMM, réunions avec les groupes alliés de la société civile... tout cela nous garde bien occupés. Je présume que la situation est la même dans les syndicats locaux, et je nous souhaite collectivement toute l'énergie et la détermination nécessaires pour poursuivre le travail et nous rendre à l'été !

À ma connaissance, jamais l'éditorial de l'Unité n'a porté sur le même sujet pour deux numéros consécutifs. C'est néanmoins le cas cette fois-ci, tant la poursuite de la dérive antidémocratique de la CAQ est inquiétante. Après les PL14 et PL15 dont nous avons parlé au mois d'avril, le gouvernement caquiste nous arrive maintenant avec le projet de loi 23, « Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation ». Celui-ci est d'ailleurs déjà affublé du titre ronflant de « Réforme Drainville » dans les médias.

Après le fiasco annoncé du PL40, adopté sous le bâillon par les caquistes en 2020, le gouvernement en ajoute une couche en modifiant le processus de nomination des directions générales des centres de services scolaires (CSS), les rendant imputables directement au ministre, qui les nommera autant qu'il pourra les démettre si elles en viennent à lui déplaire. Concrètement, ceci signifie que plus personne sur les conseils d'administration des CSS ne pourra critiquer le ministère de l'Éducation si la « Réforme Drainville » est adoptée : les administrateur-ices, parce que le PL40 leur a déjà enlevé le droit de s'exprimer publiquement, et les directions générales, parce qu'elles pourront perdre leur poste si c'est ce que le ministre souhaite. Du même coup, le ministre s'octroie le droit d'imposer son veto aux décisions prises par un CSS... Démocratie, quand tu nous tiens !

À chaque nouvelle réforme, le gouvernement Legault nous serine qu'il souhaite favoriser la transparence et la démocratie au sein de nos institutions publiques. Rien n'est plus faux. Ce qu'il souhaite, c'est s'assurer que l'exécutif gouvernemental obtienne la mainmise sur nos institutions publiques, qu'il puisse les diriger à sa guise et écarter de son chemin celles et ceux qui ne pensent pas comme lui. D'ailleurs, en mars dernier, le premier ministre déplorait que les CSS prennent parfois des décisions qui ne conviennent pas au gouvernement. Ceci explique cela !

Le projet de loi est décrié de toutes parts, autant par les partis de l'opposition, les syndicats, que les groupes de la société civile. Pascal Bérubé, député du Parti québécois, le dit sans détour : « Ce qu'ils vont faire, c'est qu'ils vont demander aux directeurs généraux d'être les porte-paroles du ministère en toutes circonstances [et] qu'ils ne se rapportent qu'au ministre. [...] Autrement dit [le ministre] veut s'assurer d'avoir un contrôle total dans l'ensemble des structures. Je pense que ce projet de loi ne rapporte rien au réseau, sinon au ministre. [...] C'est une autre démonstration du pouvoir que le gouvernement de la Coalition avenir Québec veut s'arroger. »

<https://www.lapresse.ca/actualites/education/2023-05-03/reforme-drainville/la-caq-corrige-ses-echechs-constate-l-opposition.php>.

Le verdict ne pourrait être plus clair. Il ne veut dire qu'une chose : il est urgent que nous nous organisions collectivement pour préserver la démocratie au sein de nos services publics et de notre société. Nous ne pouvons plus faire confiance à un gouvernement qui de toute évidence « veut notre bien »... et compte bien l'avoir ! La société civile doit se tenir debout devant ces politiciens paternalistes qui veulent tout contrôler. À nous de montrer à ces affairistes en quoi consiste la véritable démocratie et la mobilisation populaire !

Bertrand Guibord

Secrétaire général du CCMM–CSN

Syndicats en conflit



Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, toujours dans l'impasse

Le Syndicat des employé-es de bureau du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, est en grève générale illimitée depuis le 22 septembre 2022 et le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, est en grève depuis le 12 janvier 2023.

La grève qui affecte les 2 syndicats ne connaît aucune avancée, malgré les efforts de négociation et les différentes actions qui ont été menées jusqu'ici.

Pour le président du syndicat des employés de bureau du cimetière, Éric Dufault, le ministère du Travail est déjà intervenu sans qu'un règlement en résulte. « Il y a un conciliateur présent depuis deux ans et qui est mandaté par le ministère du Travail », affirme-t-il, ajoutant qu'une « résolution de conflit, c'est ce qu'on souhaite le plus rapidement possible ».

Depuis janvier, l'accès au cimetière est fermé au public, sauf pour quelques exceptions. Il s'agit d'une décision de la direction du cimetière en réaction à la grève générale des employés de terrain qui ont joint celle des employés du bureau entamée en septembre. Depuis le début du conflit, les employés

demandent à la paroisse Notre-Dame d'autoriser l'accès au cimetière pour les visiteurs endeuillés, sans résultat.

Toutefois, à l'approche de la fête des Mères et devant la crainte des familles de ne pouvoir rendre hommage dimanche prochain à une mère décédée, et face à la pression de certains élu-es politiques, la Paroisse Notre-Dame-des-Neiges a finalement consenti à ouvrir exceptionnellement, les portes du cimetière le 14 mai prochain.

Cette ouverture permettra aux personnes endeuillées de visiter leurs proches défunts, ce qui réjouit les syndiqués, malgré la situation difficile qu'ils traversent.



Syndicat des travailleuses et travailleurs unis de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (STTuBAnQ-CSN)

Ce jeudi 11 mai, les membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs unis de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (STTuBAnQ-CSN) ont déclenché une seconde séquence de grève de 5 jours, et ce, dans les 13 points de service de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

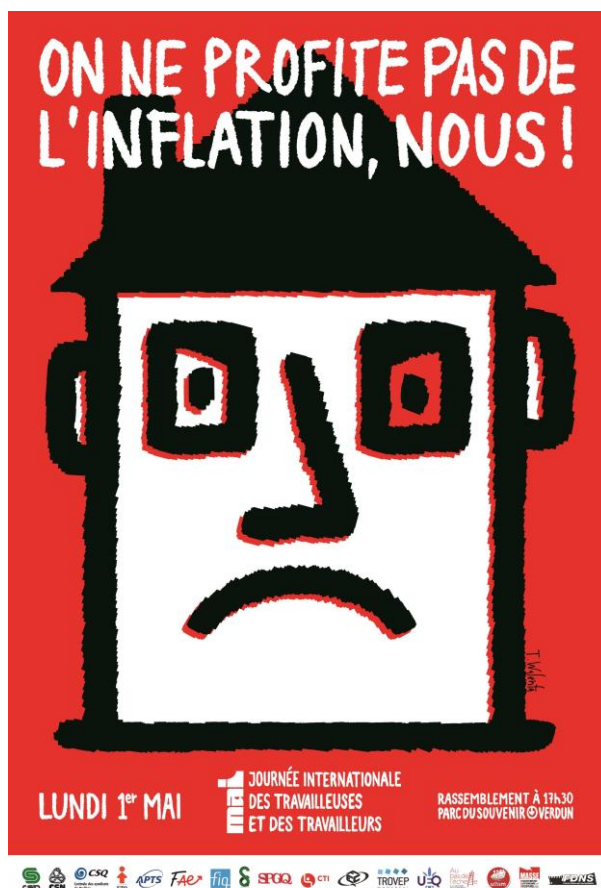
Le 16 janvier dernier, les membres du STTuBAnQ-CSN ont voté à 94 % en faveur d'une banque de 10 jours de grève à déclencher au moment jugé opportun. Un premier bloc de cinq jours a été exercé à partir du 14 février dernier.

Nous sommes en négociation depuis octobre 2021 et toujours sans contrat de travail depuis le mois de mars 2020. Nous sommes rendus à cinq ans sans augmentation salariale, nos salaires sont parmi les plus bas dans notre domaine et l'inflation actuelle touche durement la majorité de nos membres. Notre négociation traîne inutilement depuis plus d'un an et la colère des salarié-es de BAnQ nous pousse à déclencher cette seconde séquence de cinq jours de grève .

Nous envisageons même la grève générale illimitée si nos demandes demeurent sans réponse satisfaisante.

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs unis de BAnQ-CSN rassemble 350 salarié-es œuvrant dans 13 établissements de BAnQ.

On ne profite pas de l'inflation, nous !



C'est sous ce thème que s'est déroulée la manifestation du 1er mai, Journée internationale des travailleuses et travailleurs. Nous étions près de 2000 personnes dans les rues de Verdun pour crier notre exaspération face à un gouvernement qui refuse de prendre des mesures structurantes afin d'assurer la sécurité économique des travailleuses et travailleurs – à commencer par celles et ceux qui sont à son emploi !

De leur balcon, des dizaines de résident-es de Verdun ont signifié leur appui aux manifestant-es et à leurs revendications. Il était d'ailleurs particulièrement pertinent de tenir la manifestation de cette année dans les rues d'un quartier populaire, dont la population est lourdement affectée par les hausses de prix des loyers, de la nourriture et du transport. En effet, alors que les plus riches et les corporations ne cessent de s'enrichir davantage, les travailleuses et travailleurs pour leur part s'appauvrissent; une proportion de plus en plus grande d'entre eux devant avoir recours aux banques alimentaires pour joindre les deux bouts. C'est un scandale qu'il faut dénoncer !

Ce sont les deux syndicats du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges qui ont ouvert la marche, ceux-ci étant en grève générale illimitée depuis respectivement plus de 9 et 3 mois. Leur magnifique visuel de négociation a fait fureur, et a même impressionné les policiers qui se demandaient à qui ils avaient affaire ! Les syndicats ont ainsi pu recevoir la solidarité de nos camarades de la Coalition du 1er mai, qui a organisé la manifestation comme chaque année. Nimâ Mâchouf a également fait un discours au nom du collectif Femme-Vie-Liberté afin de souligner la mobilisation des travailleuses et travailleurs iraniens contre un régime autoritaire.

Encore une fois cette année, la manifestation du 1er mai a été une grande réussite ! Même le soleil a fini par se pointer le nez, contre toute attente... Comme toujours, ce fut un grand plaisir de marcher et scander des slogans aux côtés de nos alliés des mouvements syndicaux, communautaires et étudiants. La manifestation s'est terminée sur un slam émouvant de l'artiste Sarah Khilaji, qui a clôturé l'événement en beauté !

[Cliquez ici pour visionner la capsule vidéo réalisée durant la manifestation.](#)

Bertrand Guibord

Secrétaire général du CCMM-CSN









Coup d'œil sur l'AG du 3 mai 2023



3 - Dominique Daigneault, présidente

Dans son mot d'ouverture, la présidente est revenue sur le déroulement de la manifestation du 1er mai, Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, dont le thème était *On ne profite pas de l'inflation, nous !* En effet, l'inflation fait mal à la population alors qu'elle profite aux plus riches, dont les grandes chaînes d'alimentation et l'industrie pétrolière. Avant de se mettre en branle, outre les porte-parole de la Coalition du 1er mai, Nimâ Machouf, de l'Association des femmes iraniennes, nous a parlé des luttes qui se mènent en Iran et des vagues de grèves qui traversent le pays. Le soleil était au rendez-vous et, à la tête de la manifestation, il y avait, entre autres, les grévistes des deux syndicats du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges et leurs magnifiques drapeaux.

La présidente a souligné l'importance de la solidarité internationale et a invité les délégué-es à venir rencontrer les syndicalistes mexicains qui nous rendent visite cette semaine pour nous informer sur la réforme du droit du travail au Mexique. Elle a conclu son mot d'ouverture en remerciant les militantes et les militants qui ont appuyé deux luttes régionales qui se sont conclues favorablement,

soit celle des travailleuses du CPE l'Enfanterelle et celle menée par le Syndicat des employé-es du Centre universitaire de santé McGill-CSN et les citoyens contre la fermeture de l'Hôpital de Lachine.

Trois capsules d'information ont ponctué l'assemblée : le comité immigration et relations interculturelles a présenté un bref rapport d'étape du plan d'action sur le racisme systémique; le comité jeunes a invité les membres à remplir son sondage et souligné son intérêt à aller rencontrer les syndicats; le comité santé et sécurité a fait un retour sur la Journée de commémoration des travailleuses et travailleurs décédés ou blessés au travail.

Le point majeur de l'assemblée portait sur le congrès de la CSN, qui se déroulera du 15 au 19 mai prochain. Les membres du comité exécutif de la CSN sont venus rencontrer les délégué-es pour exposer les grandes orientations du congrès. Deux grandes propositions seront mises au jeu: la première, porte sur la transformation et la protection des emplois, entre autres, dans une perspective de transition juste; la seconde grande proposition, porte sur le rapport de force, élément essentiel de toutes nos luttes. On nous a promis un congrès qui laisserait beaucoup de place aux échanges entre les membres. Le congrès de la CSN est un espace démocratique incontournable pour orienter les actions pour les 3 années à venir. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

Au cours de l'assemblée, nous avons aussi élu deux membres au comité de mobilisation et 3 personnes déléguées substitués pour la délégation du conseil central aux conseils confédéraux. Nous avons conclu l'assemblée en recevant Donald Picotte, responsable du comité LGBT, venu promouvoir les activités qui se dérouleront autour du 17 mai, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. Par la suite Laurent Breault, directeur général de la Fondation Émergence, nous a présenté le thème de la campagne du 17 mai de cette année. Enfin, Pascal Vaillancourt, directeur général d'Interligne, nous a sensibilisés aux différents enjeux, auxquels fait face cet organisme si important. Les délégué-es ont adopté une proposition d'appui à l'unanimité pour préserver la ligne d'écoute de nuit d'Interligne et aussi, pour faire la promotion et l'organisation d'activités soulignant le 17 mai <https://interligne.co/>.

La mairesse reçoit la délégation du CIMM



4 - Crédit photo : Sylvain Légaré, Ville de Montréal



5 - Crédit photo : Sylvain Légaré, Ville de Montréal

Chaque année, dans le cadre des activités soulignant le **1er mai, Journée internationale des travailleuses et des travailleurs**, une délégation du Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) rencontre la mairesse, Valérie Plante, ainsi que le chef de l'opposition, Aref Salem, afin de discuter de divers enjeux montréalais.

Cette année, la rencontre avec la mairesse a eu lieu le mercredi 10 mai. Au moment d'écrire ces lignes, celle avec le chef de l'opposition ne s'était pas encore tenue. Cette rencontre a permis à la délégation de discuter de sujets qui sont au cœur des préoccupations des travailleuses et travailleurs : le transport collectif, le logement et l'habitation, le racisme systémique ainsi que des échanges sur diverses luttes syndicales montréalaises.

Nous vous rappelons que le CIMM regroupe plus de 400 000 travailleuses et travailleurs syndiqués de la grande région de Montréal, affiliés à l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal-FAE, à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), au Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, au Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, au Syndicat de la fonction publique du Québec (Montréal/Laval), au Syndicat de l'enseignement de Champlain-CSQ, au Syndicat de l'Enseignement de la région de Laval-FAE, au Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal-FAE, au Syndicat de professionnelles et professionnels du Gouvernement du Québec (SPGQ) et au Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal- CSQ.

Les membres de la délégation du CIMM présents à cette rencontre étaient :

Dominique Daigneault, présidente du Conseil central du Montréal métropolitain – CSN

Marc-Édouard Joubert, président du Conseil régional de la FTQ du Montréal métropolitain

Renée Rodrigue, conseillère syndicale à la CSD

Caroline Letarte-Simoneau, représentante nationale APTS

Laurent Thivierge, secrétaire général de la Fédération des syndicats de l'action collective-CSQ.

Dominique Daigneault, présidente du CCMM–CSN

10 ans après le Rana Plaza, que faire ?



6 - Chantal Ide, 1er vice-présidente

Le 24 avril 2013, le Rana Plaza, un immeuble de Dacca au Bangladesh, s'effondre. Plus de 1100 personnes perdent la vie. Pourtant, la veille, des inspecteurs avaient signalé des fissures et exigé l'évacuation et la fermeture de l'immeuble. Selon certaines sources, les 4 derniers étages de l'édifice qui en comptait 8 avaient été construits sans permis.

De nombreux ateliers de textiles opéraient dans le Rana Plaza. Ces ateliers employaient majoritairement des femmes qui avaient été forcées de rentrer travailler malgré leurs craintes. L'employeur les menaçait de licenciement ou de retenues salariales.

L'effondrement du Rana Plaza est devenu un symbole. De nombreuses compagnies canadiennes, européennes et états-uniennes sous-traitaient – et le font encore – la production de vêtements par des entreprises qui embauchent des travailleuses du textile au Bangladesh. Cette catastrophe évitable a mis au grand jour la pénibilité du travail, mais aussi – et surtout – les conditions de travail épouvantables de ces travailleuses.

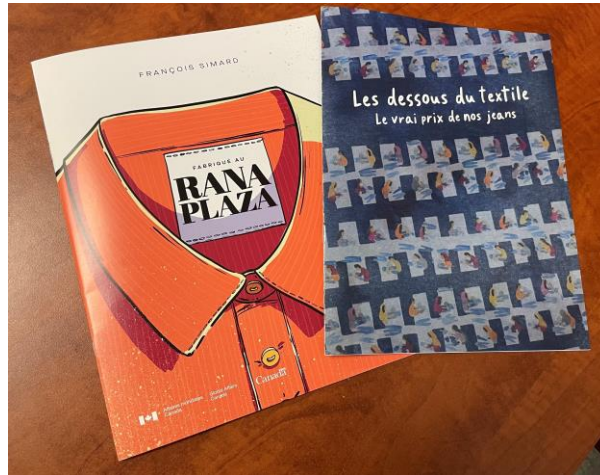
Plusieurs voix se sont élevées, tant au Bangladesh qu'à l'extérieur du pays pour revendiquer de meilleures conditions de travail. La pression et la mobilisation populaire ont mené à la signature d'un accord international sur la sécurité dans les usines textiles. Enfreindre les dispositions de l'accord expose les grandes marques de vêtements à des sanctions juridiques. Grâce à cet accord, plusieurs plaintes ont pu, enfin, être réglées.

Une de ces voix, c'est Kalpona Akter. Kalpona, que nous avons eu l'honneur de recevoir au CCMM–CSN en novembre dernier, est présidente du *Bangladesh Garment and Industrial Workers Federation* et la directrice fondatrice du *Bangladesh Center for Worker Solidarity*. Elle a lancé [un appel à l'action](#) : « en tant que Canadienne et Canadien, je vous demande d'agir, de manifester votre solidarité et de collaborer avec les syndicats du Bangladesh et nos alliés locaux et internationaux pour apporter des changements. » Cet appel à l'action se veut un moyen pour assurer des conditions de travail décentes pour toutes et tous.

Nous pouvons exiger plus de transparence et une répartition juste des profits des entreprises canadiennes, nous pouvons appuyer les actions de solidarité internationale. D'ailleurs, plusieurs organisations québécoises et canadiennes, dont le [CISO](#), soutiennent le [Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises](#) (RCRCE) qui exige une législation pour mettre fin à l'impunité

des entreprises. Ainsi, le droit canadien pourrait prescrire une obligation à toutes les entreprises d'ici de respecter les droits humains et environnementaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Le non-respect des droits de la classe ouvrière, ici ou ailleurs, ne profite pas aux travailleuses et travailleurs. Les profits des entreprises augmentent, mais nos droits collectifs et notre rapport de force sont mis à mal lorsqu'une entreprise transnationale peut attaquer en toute impunité un groupe de travailleurs à l'extérieur du Québec. Dans une économie capitaliste mondialisée, la classe ouvrière doit répondre par une solidarité internationale qui ignore les frontières.



Deux bandes dessinées ont été produites par l'AQOCI et le CISO pour faire état de cette lutte. Elles sont disponibles au Conseil central du Montréal métropolitain – CSN. N'hésitez pas à venir nous voir et à réclamer votre copie !

Chantal Ide

Responsable politique, solidarité internationale

Travailler dans la dignité sur une planète respectée



7 - Pierre-Olivier Parent, responsable du comité environnement



Le 22 avril dernier, de grandes manifestations ont eu lieu pour le Jour de la Terre, à Montréal comme dans 8 autres villes du Québec. Contrairement aux années précédentes, celles-ci ont été organisées par une [coalition](#) de groupes populaires, syndicaux et communautaires. On a aussi pu constater un ton plus combatif, certains appelant à aller au-delà de la simple célébration, pour faire du 22 avril une véritable *Journée de défense de la Terre*.

L'expression de cette colère s'explique entre autres par le fait que devant une crise dont la gravité n'est plus à démontrer, les gouvernements, non seulement tardent à prendre les mesures nécessaires, mais répriment même parfois les groupes qui se posent à la défense du vivant. On le voit avec l'intervention continue de la GRC sur le territoire Wet'suwet'en en Colombie-Britannique, visant à défendre le pipeline CGL, dans la réponse démesurée de la gendarmerie française aux luttes pour l'eau à Sainte-Soline en France ou ici même dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve où les autorités semblent incapables d'assurer la conservation des boisés Viau et Steinberg; menacés par le projet Ray-Mont Logistique.

La reprise économique post-COVID nous démontre que les hausses de profits records riment avec l'augmentation des émissions polluantes et l'exploitation continue de la nature, comme celle des travailleuses et des travailleurs. Aussi, pour stopper ce désastre, il faudra plus qu'un « verdissement de l'économie »; car impossible de s'en sortir seuls si les gestes écologiques qui se concrétisent sont ceux considérés comme « rentables ».

Face aux problèmes sociaux, l'action syndicale prône des solutions collectives. Les revendications des manifestations pour la justice climatique et sociale du 22 avril méritent, à cet égard, d'être ramenées dans nos syndicats:

1. **Accélération de la lutte et de l'adaptation aux crises climatiques et de la biodiversité, notamment par la sortie urgente des énergies fossiles;**
2. **Réinvestissement massif dans les services publics et les programmes sociaux, notamment en taxant davantage la richesse;**
3. **Transition juste et inclusive pour les communautés, les travailleuses et les travailleurs.**

Si on convient de l'intérêt fondamental d'organiser la production pour qu'elle respecte les limites permettant le maintien de la vie sur Terre, il devient cohérent de dépasser la sphère de notre consommation individuelle et domestique, pour mener le combat écologique et social – directement sur nos lieux de travail.

Parce qu'améliorer notre sort, ça passe entre autres par réclamer le droit d'accomplir nos tâches, mais ça ne contribue pas à aggraver la crise environnementale – et se battre pour améliorer notre sort, voilà justement ce à quoi servent nos syndicats.

Changeons l'économie par le climat!

Pierre Oliver Parent

Responsable du comité environnement

Le 8e rassemblement des jeunes de la CSN



8 - Gustavo Montero, Arianne-Carmel Pelosse, Lilian Bocquet, Godefroy Borduas et Corine Gagnon-Tremblay

Du 4 au 7 avril dernier, plusieurs membres du comité jeunes du CCMM–CSN ont participé, au 8e rassemblement des jeunes de la CSN « **C'est quoi le rapport ?** ». Notre région était bien représentée par plusieurs membres de syndicats affiliés au CCMM–CSN.



Conférences

Durant deux jours, nous avons pu entendre plusieurs personnes conférencières. Le rassemblement a commencé en force avec une présentation de la campagne du 18 \$ l'heure par François Enault, 1er vice-président de la CSN, et un portrait de la situation macroéconomique du Québec par Julien Laflamme, conseiller politique à l'exécutif de la CSN.

Au cours de la deuxième journée, nous avons eu la chance d'entendre Jean-Noël Grenier, professeur titulaire au département des relations industrielles à l'Université de Laval, qui a fait un retour historique sur l'évolution des rapports de force dans les secteurs publics et parapublics. En fin de matinée, ce sont Nancy Poirier, conseillère politique à l'exécutif de la CSN, Kevin Gagnon, vice-président à la formation, santé-sécurité et environnement à la FIM-CSN, ainsi qu'Alexandre Laviolette, président de la FC-CSN, qui ont échangé sur les négociations des secteurs privés et publics.

La parole aux jeunes

Après les présentations, les personnes participantes ont échangé dans quatre ateliers sur les thèmes de la syndicalisation, la mobilisation, la conciliation travail-famille-vie personnelle ainsi que d'un espace de discussion libre. Le but des ateliers était d'échanger, d'arriver avec des constats et des pistes de solutions.

Une synthèse a été produite et le comité confédéral jeunes de la CSN se penchera sur le tout, afin d'orienter et apporter des pistes de solutions à l'exécutif de la CSN.

Impliquez-vous

Le 8e rassemblement nous a permis de rencontrer des personnes allumées de notre région qui ont des idées et l'intérêt des membres à cœur. Si vous êtes une personne militante de moins de 35 ans et qui désirez vous impliquer, pensez au comité jeunes du CCMM-CSN. Le comité jeunes est très accueillant et nos rencontres se font de façon militante un soir par mois.

[Facebook](#)

[Vidéo du 8e rassemblement](#)

Arianne Carmel-Pelosse, responsable politique, dossier jeunes

Godefroy Borduas, responsable du comité jeunes

Santé et sécurité du travail



Encore trop peu de prévention et de réparation

Le 28 avril, le mouvement ouvrier – syndiqué ou non – rend hommage aux travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail. Chaque année, lorsque les chiffres sont dévoilés, nous sommes sous le choc. Malheureusement, cette année ne fait pas exception : 216 décès et 216 décès de trop ; 216 familles qui voient leurs vies chamboulées ; 216 victimes du travail. Et n'oublions pas les plus de 164 000 travailleuses et travailleurs qui ont subi des lésions professionnelles.

Alors que la loi 27 est en vigueur depuis plusieurs mois, alors qu'on nous promettait que cette réforme moderniserait les lois qui nous protègent, le nombre de victimes du travail a augmenté. De

nombreux facteurs expliquent cette situation. Que ce soit l'âge des travailleurs, la surcharge de travail, la pression de performance ou tout autre facteur, le résultat reste le même. De trop nombreuses personnes subissent des accidents ou des maladies qui, souvent, pourraient être évités.

La loi 27 est injuste. Elle est injuste envers les victimes et leurs familles qui peinent à être indemnisés. Elle est injuste envers les travailleuses et travailleurs, car il y a trop de laxisme de la part de la CNESST lorsqu'elle procède à des inspections.

La loi 27 n'est pas faite pour la classe ouvrière. Le ministre Boulet a accordé beaucoup trop de concessions au patronat. Pensons à la réduction du temps d'inspection dans de nombreux milieux de travail ou au refus d'ajouter de trop nombreuses maladies à caractère psychologique à la liste des maladies professionnelles.

L'un des aspects positifs de la loi, c'est l'obligation pour les employeurs de mettre sur pied des comités paritaires. Dans les milieux de travail non syndiqués, ça peut faire toute la différence. Pourtant, plusieurs rapports nous indiquent que de nombreux employeurs choisissent eux-mêmes les membres de ces comités, y compris ceux qui doivent y représenter les travailleuses et travailleurs. Il y a encore beaucoup de pression à mettre sur la CNESST et le gouvernement pour obtenir des lois et règlements qui nous protègent vraiment !

Le 28 avril, nous nous sommes recueillis en souvenir de celles et ceux qui ont perdu la vie en tentant de la gagner. Mais nous nous sommes aussi indignés devant le nombre de victimes du travail.

Pour vraiment changer les lois, notre solidarité et notre mobilisation feront la différence !

Chantal Ide

Responsable politique, santé-sécurité









50e anniversaire de la fondation du CIMM

Le 13 avril dernier, des militantes et militants syndicaux de plusieurs générations se sont donné rendez-vous à l'Écomusée du fier monde pour souligner le 50e anniversaire de la fondation du **Comité intersyndical du Montréal métropolitain**, au sein de laquelle, le CCMM–CSN a joué un rôle central. Le CIMM regroupe depuis cinq décennies la presque totalité des organisations syndicales de la région, sur les bases de la lutte pour la justice sociale, la démocratie et l'avancement des droits des travailleuses et travailleurs.

La soirée a été l'occasion de dévoiler quatre affiches historiques, réalisées pour souligner l'événement et mieux faire connaître le CIMM relativement méconnu, étant donné son importance historique. En effet, dès sa fondation, le CIMM a été à l'origine de la manifestation du 1er mai à Montréal, et s'est impliqué à fond dans la lutte contre l'inflation et pour la démocratie scolaire et municipale. Encore aujourd'hui, le CIMM joue un rôle crucial dans la coordination et la solidarité intersyndicale dans la région métropolitaine. Il est notamment l'instigateur des *États généraux régionaux du syndicalisme*, qui ont mené à une série de belles soirées thématiques et à la mise sur pied d'une assemblée ouvrière régionale, grâce à laquelle les militantes et militants peuvent échanger sur des dossiers d'actualité; nonobstant leur syndicat d'origine.

La soirée du 50e a aussi permis à des militant-es des années 1970 de se retrouver et de faire connaissance avec la nouvelle génération de syndicalistes. Ils et elles ont beaucoup à nous apprendre, ayant été actifs durant l'âge d'or du syndicalisme québécois, au moment où Michel Chartrand était président du conseil central. Nous devons nous inspirer de leurs faits d'armes et de leurs histoires et nous nourrir de l'esprit qui les habitait !

L'événement a été un succès sur toute la ligne ! Nous sommes très fiers d'y avoir contribué. Si votre syndicat souhaite obtenir les affiches sur l'histoire du CIMM, n'hésitez surtout pas à nous contacter : receptionCCMM@csn.qc.ca.

Longue vie au CIMM et à la solidarité intersyndicale !

Bertrand Guibord

Secrétaire général du CCMM-CSN

















La misogynie au temps du numérique



10 - Ramatoulaye Diallo, responsable politique, condition féminine



Le 17 avril 2023, les membres du comité de la condition féminine du Conseil central du Montréal Métropolitain ont organisé une soirée de réflexion et de discussion sur le film choc « Je vous salue salope » de Léa Clermont-Dion et Guylaine Maroist, en présence de cette dernière.

Le film nous montre comment la cyberviolence faite aux femmes prolifère sur les réseaux sociaux. À partir des témoignages de 4 femmes de pays différents (Québec, Italie, France et États-Unis), on se rend compte que des hommes qui sont incapables de vivre la prise de parole et du pouvoir des femmes dans l'espace public, se servent des réseaux sociaux pour les faire taire, l'objectif étant de leur faire peur pour les ramener à la cuisine.

Le film nous plonge dans la misogynie au temps du numérique, on y voit l'expression d'une haine malade contre les femmes qui s'exprime sans retenue, une haine banalisée, diffusée sans gêne. Les femmes sont insultées, on les menace de viol, on leur envoie des images de têtes décapitées et ces messages horribles sont envoyés à répétition, c'est le cyberharcèlement.

Ces femmes voient leur vie empoisonnée et bien sûr elles ressentent de la peur, se sentent isolées, impuissantes et elles trouvent trop difficilement du soutien auprès de la police et du système

judiciaire. Jusqu'à un certain moment, on pouvait croire que les menaces virtuelles, ce n'était pas aussi grave que des « vraies » menaces, on voit dans le film que ce n'est pas le cas, la cyberviolence c'est de la vraie violence et il faut agir pour la faire disparaître et en poursuivre les auteurs.

Le film a eu à juste titre un grand retentissement, une pétition intitulée [Stop les cyberviolences](#) a été lancée après la sortie du film. À ce jour, elle a recueilli plus de 36 000 signatures, elle a été déposée à l'Assemblée nationale et une motion en sa faveur a été adoptée de façon unanime le 6 décembre dernier.

Dans la pétition, on demande au gouvernement du Québec d'instaurer une formation obligatoire au sein des corps policiers du Québec sur les cyberviolences faites aux femmes, et on exige du gouvernement du Canada qu'il adopte une loi visant à forcer les réseaux sociaux à supprimer les contenus « haineux » et « délictueux » sous peine d'une amende sévère allant jusqu'à 50 millions de dollars.

Comme le dit madame Maroist, la co-réalisatrice du film : il faut que les gens comprennent que le monde numérique, ce n'est pas un monde à part et que les femmes victimes d'attaques sur les réseaux sociaux subissent des violences dans la vraie vie. Le harcèlement contre les femmes, c'est criminel, y compris sur les réseaux sociaux.

Ramatoulaye Diallo

Responsable politique, condition féminine

Contribuons à la campagne du 50\$



Les syndicats du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges ont besoin de votre solidarité!

Le Syndicat des employé-es de bureau du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges est en grève générale illimitée depuis le 22 septembre 2022 et le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges est en grève depuis le 12 janvier 2023.

Les membres de ces syndicats ont besoin de l'appui solidaire de tous les syndicats de la région. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à appuyer chacun de ces syndicats, entre autres, **en contribuant à la campagne du 50 \$** lancée par la CSN. Évidemment, tout don supérieur à ce montant sera le bienvenu !

Le Conseil central vous invite également à les appuyer de toutes les manières possibles : en allant les rencontrer sur les lignes de piquetage, en les invitant dans vos instances, dans les assemblées générales, vos conseils syndicaux.

Ces grévistes se démarquent par leur détermination à se faire respecter. Après tout ce temps en conflit, jamais l'idée de baisser les bras ne les a effleurés. Ils et elles font face à un employeur entêté et méprisant et luttent avec conviction et bravoure pour se faire respecter.

Soyons solidaires et appuyons-les dans leur lutte !

[Pour faire un don, cliquez ici.](#)

Nouveaux syndicats affiliés



Syndicat des travailleuses et travailleurs des stationnements de Montréal – CSN

Syndicat des travailleuses et travailleurs du commerce – CSN

- Section, Boutiques X20, RIO et X202

Syndicat de la permanence de Québec solidaire – CSN

Dates des prochaines assemblées générales



7 juin 2023

Salles multi à la CSN

6 septembre 2023

Salles multi à la CSN

4 octobre 2023

Salles multi à la CSN

1er novembre 2023

Salles multi à la CSN

29 novembre 2023

Salles multi à la CSN

Événements à venir

- **13 mai 2023**

[Manifestation du Front commun, à 11 h 30, à Sherbrooke](#)

- **13 mai 2023**

Visite guidée du Village par le comité LGBT+, à 14 h

- **15 au 19 mai 2023**

[Congrès CSN, Palais des Congrès de Montréal](#)

- **23 mai 2023**

[Manifestation du Collectif pour un Québec sans pauvreté, à 12 h](#)

- **1er juin 2023**

Conférence et kiosques *Le travail mais en mieux*, 14 h à 19 h, salles Multi et Agora de la CSN

[Conférence « Le travail mais en mieux »](#)

- **2 juin 2023**

Colloque de mobilisation, 6600 Parc-Nature MHM, à 9 h

- **2 juin 2023**

Activité LGBT+ de l'APPA, à 18 h

- **7 et 8 juin 2023**

[Forum de l'ICÉA, Grande bibliothèque de Montréal](#)

Formations

Mai

- **25** [Réseaux d'entraide 2](#)

Juin

- **1** [Réseaux d'entraide 1](#)
- **8** [Réseaux d'entraide 2](#)
- **13** [Union Auditing Committee](#)
- **15** [Suivi d'un dossier CNESST](#)

[Lien vers toutes les formations](#)

Nous contacter

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

1601, avenue De Lorimier, Montréal, H2K 4M5

514 598 2021

ccmm-csn.qc.ca

facebook.com/ccmm.csn